

en vue de l'élaboration de directives à l'intention de l'industrie. Des permis sont délivrés aux accouveurs, aux grossistes, aux premiers réceptionnaires et aux camionneurs, et on applique des programmes de répression de la typhose et de la pullorose chez les poules et dindes couveuses. On exécute également des programmes de vulgarisation, et on effectue des études de coûts, des tests et des enquêtes sur les maladies ainsi que des travaux de recherche concernant l'industrie avicole.

La Division des services vétérinaires diagnostique les maladies du bétail et de la volaille, effectue des enquêtes sur l'évolution des maladies, offre un service de conférences à l'Université de l'Alberta et à d'autres groupes, encourage les politiques visant la répression de la vibriose et de la mammité, l'inspection des parcs à bestiaux et l'hygiène des porcs, administre le règlement sur l'élevage des animaux à fourrure et la vente des peaux, et aide les éleveurs d'animaux à fourrure en matière de soins, de gestion et d'amélioration des races.

La Division de l'irrigation aide sur le plan technique et professionnel les agriculteurs dans les districts d'irrigation afin d'encourager et d'assurer la rentabilité des fermes irriguées par l'application de meilleures méthodes de conservation et de gestion des terres et des ressources en eau, en main-d'œuvre et en capital disponibles; elle a également pour fonctions de recommander des politiques et de mettre en œuvre des programmes visant à l'amélioration générale du système d'irrigation.

Colombie-Britannique. Le ministère de l'Agriculture comprend quatre Divisions: Administration, Production et Commercialisation, Services spéciaux et Services généraux. La Division de la production et de la commercialisation comprend les Secteurs des marchés et de la statistique, des volailles, des grandes cultures, de l'horticulture, de l'apiculture, de la gestion agricole, de la vulgarisation et de l'élevage. Les Services spéciaux comprennent le génie agricole, les sols, l'entomologie, les maladies des plantes, les soins vétérinaires, l'industrie laitière et l'épanouissement de la jeunesse. Les Services spéciaux regroupent les autres Secteurs: Services d'information, fermes d'institution, Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA), enseignement agricole, crédit agricole et gestion des biens. L'Office du lait de la Colombie-Britannique et l'agent d'administration sont comptables directement au sous-ministre.

En plus du bureau central situé à Victoria, le ministère compte 19 bureaux régionaux dans différentes parties de la province, un laboratoire de services vétérinaires et une station de tests sur les volailles à Abbotsford, une station de tests sur les bovins de boucherie à Kamloops et des laboratoires laitiers et d'entomologie à Vancouver et Cloverdale respectivement. Des laboratoires d'analyse des sols sont installés à Kelowna.

11.3.2 Écoles d'agriculture

Toutes les provinces du Centre et de l'Ouest canadiens ont des collèges d'agriculture affiliés à des universités qui offrent des cours menant à des diplômes en sciences agricoles et en économie domestique, ainsi que des cours de 2^e et 3^e cycles. L'Université de la Colombie-Britannique possède une faculté des sciences agricoles; les provinces de l'Ontario, du Québec et de la Saskatchewan ont leurs collèges de médecine vétérinaire. De plus, toutes ces provinces ont des écoles d'agriculture ou des cours menant à un diplôme qui donnent une formation de base aux jeunes gens qui se destinent à l'agriculture ou aux affaires agricoles.

Au Québec, l'enseignement des sciences agricoles est dispensé par les Universités Laval et McGill, et deux conseils scolaires assurent l'enseignement technique et technologique en agriculture. La formation professionnelle relève généralement du ministère de l'Éducation.

La Division de l'Éducation et de la recherche du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario offre cinq programmes de cours menant à un diplôme au Collège d'agriculture de l'Ontario, à l'Université de Guelph et aux Collèges de technologie agricole de Centralia, Kemptville, New Liskeard et Ridgetown.

Dans les provinces de l'Atlantique, la formation en agriculture se donne essentiellement au Collège agricole de la Nouvelle-Écosse situé à Truro. Ce collège offre les deux premières années d'un programme menant au baccalauréat en sciences agricoles (trois ans en technogénie agricole), les deux dernières années étant dispensées par d'autres facultés dans l'Est du Canada. De plus, le Collège offre un large éventail de programmes techniques portant sur l'agriculture et le commerce agricole et divers cours de formation professionnelle destinés au perfectionnement des agriculteurs et d'autres travailleurs de l'industrie agricole.